

VERS DES METIERS D'AVENIR

⇒ meilleure préparation:

- aux concours d'entrée dans les écoles du secteur para-médical (aides-soignants, infirmières...); et social



(éducateurs, assistants sociaux...)



- à la diversité des études supérieures débouchant sur des emplois « techniques » des secteurs social et para-médical ou sur des emplois technico-administratifs, au moins de niveau III.

⇒ intégration dans les filières BTS : BTS SP3S (Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social) , BTS diététique, BTS économie sociale et familiale et diplôme de Conseillère ESF, BTS Esthétique cosmétique.

⇒ Mais aussi: DUT/BTS analyses de biologie médicale, DTS imagerie médicale et radiologie thérapeutique, ergothérapeute, DUT carrières sociales (différentes options).....



RENSEIGNEMENTS :

LYCÉE GUY CHAUVET

Rue de l'éperon, BP 69
86206 LOUDUN CEDEX

Téléphone : 05 49 98 17 51
Télécopie : 05 49 98 79 09
Messagerie :
Ce.0860021f@ac-poitiers.fr
Site du lycée:
<http://www.lycee-guychauvet.fr>

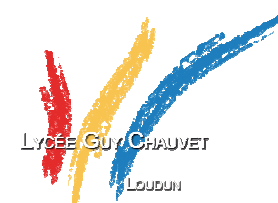


LYCÉE GUY CHAUVET

Baccalauréat ST2S



« SCIENCES ET
TECHNOLOGIES DE LA
SANTÉ ET DU SOCIAL »



LES GRANDES CARACTERISTIQUES DE LA SERIE ST2S :

L'enseignement d'exploration « santé et social » de seconde :



A pour objectif de faire découvrir les interrelations entre l'individu et la société, la santé, le bien-être social et l'environnement...

Ces questions sont traitées au travers des principales problématiques des sociétés liées aux différents âges de la vie, au handicap, à la santé publique et à la cohésion sociale.

Il vise à l'acquisition de compétences spécifiques des sciences et techniques sanitaires et sociales et de la biologie physiopathologie humaines ainsi que le développement de compétences méthodologiques.

La pratique des Techniques d'Information et Communication (T.I.C) en STSS participe au développement des compétences du B2i lycée.

Première et terminales, sciences et techniques sanitaires et sociales:



L'enseignement de sciences et techniques sanitaires et sociales se construit autour d'une approche systémique permettant aux bacheliers de la série

sciences et technologies de la santé et du social d'analyser, dans leur complexité, des situations d'actualité sanitaire ou sociale et d'en comprendre les enjeux.

L'identification et l'analyse des besoins de santé et de bien-être social exprimés par les individus et les groupes sociaux permettent de comprendre les dispositifs et les institutions, les raisons de leur création et des choix de leurs missions, leur fonctionnement et leurs perspectives d'évolution.



Cet enseignement vise à développer les compétences et repères culturels nécessaires à une poursuite d'étude dans les champs sanitaire et social.

La démarche technologique en santé et social part du besoin collectif ou individuel en matière de santé ou d'action sociale pour conduire à l'identification de réponses élaborées dans le cadre des politiques. Elle s'appuie sur des questionnements et l'analyse de situations-problèmes relatifs aux faits sanitaires et sociaux qui caractérisent notre société, considérée dans son contexte scientifique, politique et socio-économique.



Les horaires par matière :

Matières	Première	Terminale
Enseignements obligatoires	Horaires	
<i>Enseignements technologiques</i>		
Sciences et techniques sanitaires et sociales	7 heures	8 heures
Biologie et pathologie humaines	3 heures	5 heures
<i>Enseignements généraux</i>		
Français	3 heures	-
Philosophie	-	2 heures
Sciences physiques et chimiques	3 heures	3 heures
Mathématiques	3 heures	3 heures
Langues vivantes 1 et 2	3 heures	3 heures
Histoire géographie	1 h 30	1 h 30
EPS	2 heures	2 heures
Accompagnement personnalisé	2 heures	2 heures
Vie de classe	10 heures annuelles	10 heures annuelles
Enseignements facultatifs		
E.P.S.	3 heures	3 heures
Arts (cinéma audiovisuel)	3 heures	3 heures

En première:

Les activités interdisciplinaires

vont permettre aux élèves de mettre en œuvre la démarche méthodologique afin d'étudier des faits de société posant des questions sanitaires et/ou sociales en conjuguant les différentes approches (scientifiques, juridiques, socio-économiques, historiques, politiques, géographiques, culturelles, etc.). Epreuve anticipée: coefficient 2, points supérieurs à 10.

En terminale:

Le projet technologique

Définition de l'épreuve et évaluation à paraître, session 2014.